



COMMISSION COHESION SOCIALE et COMMISSION PREVENTION, SECURITE

Rapport d'information de la séance conjointe du 14 juin 2022

Cette séance s'est déroulée en présence des Conseillers administratifs Mme Sandra PORTIER et M. Michel POMATTO. La première partie a été présidée par Mme Peta GIROD et la deuxième partie a été présidée par M. Mattieu STEINER.

Intervenants : Mme Nicole HAUCK (Service de l'action sociale et communautaire), M. Alain Chanson (Correspondant de nuit), M. Eric CHABRY (Police municipale), M. Emile NOBS (TSHM), M. Lionel PERROUD (Brigade des mineurs), M. Matthieu FOREST et M. Arnaud MOREILLON (FASe), M. FAZAN (Concierge à Gardiol), Mme GEX (ancienne Présidente du Centre de Loisirs et habitante du Village), M. Robin PARVEX (habitant du Grand-Saconnex), M. CABRITA (habitant du quartier du Pommier). Les 4 dernières personnes étaient présentes uniquement lors de la première partie de la séance.

Objectifs de la séance : Suite à des plaintes d'habitants du quartier du Pommier (bruit, littering, sentiment d'insécurité) en lien avec la présence de groupes jeunes la nuit et des incidents entre groupes de jeunes ces dernières mois et années, les Commissions Prévention, Sécurité et Cohésion sociale ont décidé d'organiser une séance conjointe. Le but de cette séance était de faire le point sur la situation avec des professionnels de la sécurité et sociaux et des habitants et acteurs de la Commune et de discuter de possibles solutions.

Constats/situation actuelle

- L'impact de la « période covid-19 » a été plus forte sur la jeunesse que sur le reste de la population. Le nombre d'appels sur les lignes d'urgence des HUG a doublé. Il y a un mal-être général, et une crainte particulière concernant l'insertion professionnelle. Celle-ci est liée notamment au manque de places d'apprentissage et de stages dans certains secteurs économiques. Beaucoup de jeunes sont également affectés par des conflits familiaux.
- Il faut rappeler que le Grand-Saconnex n'est pas la seule commune à avoir des difficultés concernant le vivre-ensemble et à devoir répondre aux différentes attentes et demandes parfois contradictoires de la population.
- Le quartier du Pommier est encore relativement jeune et a attiré beaucoup de familles avec de jeunes enfants. Ces enfants sont maintenant des adolescents ou de jeunes adultes. Il y a donc un nombre particulièrement élevé de jeunes au Pommier.
- Les jeunes sont très attachés à leur quartier et ont un sens de la territorialité. Dans certains cas il y a des conflits avec des jeunes d'autres quartiers qui durent depuis plusieurs années (exemple : la Servette)
- Il y a le sentiment chez beaucoup de jeunes de n'avoir pas de lieu où se retrouver et de n'être les bienvenus nulle part.
- Le problème n'est pas la jeunesse en général, mais il y a un nombre très restreint de jeunes qui pose problème.
- Certains concierges sont en dialogue avec des groupes de jeunes qui se retrouvent notamment dans des parkings d'immeubles souterrains. Les concierges les sensibilisent aux nuisances et sentiments d'insécurité qu'ils causent. Cela a des effets positifs avec une amélioration des comportements, mais pas toujours sur le long terme.

- Les TSHM distribuent des sacs poubelles aux jeunes ce qui donne de bons résultats avec certains groupes de jeunes. Les TSHM sensibilisent également les jeunes aux nuisances causées par l'utilisation des parkings.
- Il y a un nombre limité de « chauffards » qui font la course la nuit avec motos et voitures, incommodant beaucoup une partie du quartier. Dans certains cas les voisins savent de qui il s'agit, mais il est difficile pour la police municipale d'attraper les personnes en flagrant délit.
- Le représentant de la Brigade des mineurs explique qu'il est difficile de dire s'il y a une réelle augmentation des incivilités car la Brigade ne traite que de cas de jeunes qui commettent des délits.
- La police municipale rappelle de son côté qu'elle n'est pas autorisée à entrer dans les sous-sols d'immeubles qui sont du domaine privé.

Besoin d'actions/possibles solutions :

- Il est nécessaire de recréer du lien social entre les habitants et habitantes. Une manière d'augmenter le lien social est de faciliter les interactions entre différentes générations dans certains lieux spécifiques, comme par exemple avec le corner spectacle au Pommier (qui est proche de là où se retrouvent les jeunes) ou avec le marché où des jeunes contribuent à l'organisation du marché. Cela peut aider à faire diminuer le sentiment d'insécurité.
- Il faut redonner la confiance aux adultes pour agir et chercher le dialogue avec les jeunes (mais aussi avec d'autres adultes) pour résoudre des soucis de voisinage sans dépendre uniquement de l'intervention de professionnels.
- Plusieurs nouveaux lieux où les jeunes pourraient se retrouver devraient être cherchés. La Maison des Médecins est évoquée comme un lieu possible. Il est également important d'avoir des lieux à usages multiples que des personnes de différentes tranches d'âge se partagent afin de faciliter les rencontres et favoriser la création du lien social.
- A Versoix, les services communaux ont développé un système qui s'appelle « la place aux jeunes ». Dans ce cadre, les jeunes sont sollicités pour répondre aux problèmes qu'ils rencontrent et faire des propositions de projets concrets à la commune avec l'aide des TSHM. Les services communaux saconnésiens prévoient qu'un système similaire soit mis en place à partir de la rentrée. Ce projet a déjà été discuté avec certaines associations et groupes de jeunes.
- Il est important de ne pas penser le « bien » pour les jeunes, mais de prendre le temps de les écouter et de leur donner la possibilité de définir leurs besoins ainsi que de possibles solutions.
- Certains jeunes demandent à maintenir un contact régulier avec la police municipale, que celle-ci dise bonjour et échange brièvement avec eux lors des rondes de nuit.
- Il est important d'inclure les parents et les enseignants/les écoles dans la recherche de solution.

Les commissaires ont pu poser toutes les questions nécessaires à leur compréhension. Il s'agit d'une séance d'information.

Les deux commissions remercient les Conseillers administratifs et toutes les intervenantes et intervenants pour leurs explications.

Le Grand-Saconnex, le 14 juin 2022

Carla RUTA
 Rapporteur en remplacement de Mmes Pascale ANDRIS
 BEAUBRUN et Alessia CAVALIERI



COMMISSION ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, ENERGIE

Rapport d'information de la commission Environnement, agriculture, énergie du 4 octobre sur la gestion des déchets verts

Sur proposition du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 4 octobre 2022 afin de se renseigner sur le fonctionnement du GICORD (Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive Droite du lac) et ses liens avec la commune du Grand-Saconnex.

A titre de rappel, le GICORD regroupe les communes de Versoix, Genthod, Bellevue, Collex-Bossy, Prégny-Chambésy et Grand-Saconnex.

M. Daniel Dobbs, responsable du site du GICORD et représentant de l'entreprise Jacquet, M. Camaléonte, chef du service des parcs, M. Pascal Tosi, chef du service de la voirie et M. Laurent Jimaja, Conseiller administratif, sont présents.

Dans un premier temps, M. Dobbs présente le GICORD et les commissaires posent toutes les questions nécessaires à leur compréhension. Il ressort, entre autres, que la commune du Grand-Saconnex a le droit de collecter 10 tonnes par année pour les services communaux et les citoyen-ne-s ont droit à 250L par jour.

Dans un deuxième temps, M. Camaléonte et M. Tosi apportent des compléments d'information en lien avec les déchets verts et les services communaux.

Les commissaires remercient l'ensemble des intervenants pour leur éclairage.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement technique et administratif du GICORD, nous invitons les Conseillères et Conseillers communaux à consulter les références précises sur CMNet.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des commissaires présent-e-s.

Le Grand-Saconnex, le 4 octobre 2022

Damian VEIGA LÖFFEL
Rapporteur



COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, MOBILITE

Rapport d'information de la commission Aménagement du territoire, mobilité du 21 septembre 2022 sur la Promenade de la Paix et le concept cantonal de jalonnement cyclable sur la commune du Grand-Saconnex

A l'initiative du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 21 septembre 2022 afin de se renseigner sur les projets cités en titre. M. Jimaja, Conseiller Administratif, et M. Galland, du SATPE, participent à la séance.

M. Galland présente des éléments concernant la refonte des chemins de mobilité douce au sein du parc du Château-Pictet dans le cadre du projet de la Promenade de la Paix. Sur les plans (disponibles sur CMNet), trois secteurs sont délimités :

- Le secteur C
- La zone D1-E1
- La zone G2

Pour le secteur D1-E1, deux variantes ont été proposées et la variante 2, plus bucolique et sans impact sur l'arborisation, a été choisie. En outre, celle-ci est également plus adaptée aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Pour le secteur G, et pour les mêmes raisons, la variante 2 a également été privilégiée.

A l'unanimité des membres présents et ayant le droit de vote, ces variantes ont été préavisées favorablement.

Dans un second temps, M. Galland présente le principe de jalonnement cyclable communal conforme aux recommandations du canton.

La commission salue la qualité du travail effectué par le SATPE et préavise favorablement le principe de jalonnement proposé, à l'unanimité des membres présents et ayant le droit de vote.

A l'unanimité des membres présents et ayant le droit de vote, ce rapport d'information est approuvé.

Le Grand-Saconnex, le 21 septembre 2022

Damian VEIGA LÖFFEL
Rapporteur



Rapport d'information des délégués du Conseil municipal au Tennis-Club Grand-Saconnex

L'assemblée générale du Tennis-Club Grand-Saconnex s'est tenue le 24 août 2022 en présence de 28 membres. Monsieur Laurent Jimaja, conseiller administratif, et Madame Rute Bucho Buschbeck, déléguée à la vie locale et associative, étaient présents pour représenter les autorités du Grand-Saconnex. Monsieur Yann Simeth était présent pour représenter le Conseil municipal.

Après les remerciements officiels et l'approbation, à l'unanimité, du PV de l'assemblée générale précédente, le président M. Stéphane Werly a présenté son rapport pour l'année 2021. Il remercie chaleureusement les autorités de la commune pour la qualité de la relation ainsi que pour le travail fourni.

Les comptes 2021 sont présentés par le trésorier, avec un résultat net de CHF 38'077.09. Ce montant sera ou a été intégralement versé à la commune du Grand-Saconnex, selon la convention entre les parties. S'en est suivi le rapport des vérificateurs des comptes qui, après la vérification de ceux-ci, certifient que les comptes sont bien tenus et invitent l'assemblée à les approuver. Les comptes sont donc approuvés, à l'unanimité, par l'assemblée.

Au niveau sportif, le club se porte très bien. Malgré la situation sanitaire persistante en 2021, les Interclubs ont pu avoir lieu et le TCGS a présenté 6 équipes, avec 171 matchs joués.

Le responsable « juniors » indique que les cours dispensés aux enfants ont de plus en plus de succès et que ceux-ci sont complets. Au vu du grand nombre d'inscrits, le club a été dans l'obligation de refuser des jeunes aux stages d'été 2022.

Le club, en concertation avec les autorités communales, va revoir ses statuts. Une assemblée générale extraordinaire sera organisée, afin de présenter et voter les nouveaux statuts.

Au point divers, le comité du club indique que les cotisations des membres resteront inchangées pour l'année 2022-2023.

L'assemblée générale se termine par un apéritif dinatoire aux alentours de 20h00.

Yann SIMETH
Délégué